

Écrevisse à taches rouges

Élodée du Brésil

Gobie à taches noires

Poisson rouge (Carassin)

Myriophylle à épi

ATTENTION

ÉVITEZ D'INTRODUIRE DES ENVAHISSEURS EXOTIQUES DANS NOS PLANS D'EAU

Moules zébrées

Potamot crépu

Les espèces exotiques envahissantes peuvent être catastrophiques pour la faune et la flore des plans d'eau du Québec!

SI VOUS UTILISEZ UNE EMBARCATION:

AVANT et APRÈS USAGE

- **INSPECTEZ** votre embarcation et votre matériel;
- **REJETEZ** boue, végétaux et animaux loin d'un plan d'eau;
- **VIDANGEZ** l'eau de cale, du moteur et du vivier;
- **LAVEZ** à l'eau chaude, à haute pression ou laissez sécher 5 jours votre embarcation et le matériel qui a été en contact avec l'eau;
- **NE REMETTEZ PAS** à l'eau vos appâts de pêche, morts ou vivants.

SI VOUS AVEZ UN AQUARIUM:

- **NE REJETEZ JAMAIS** des poissons, des tortues, des plantes, de l'eau d'aquarium ou de jardins aquatiques dans les cours d'eau ou dans les fossés, drains et égouts.

Pour plus d'information: faune.gouv.qc.ca/especes/envahissantes/
mdelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/index.asp



4	3	8	5	2	7	9	6	1
5	1	6	3	9	8	7	4	2
9	2	7	1	4	6	5	8	3
3	8	5	6	1	4	2	7	9
6	7	1	9	5	2	8	3	4
2	4	9	8	7	3	1	5	6
8	5	4	2	6	1	3	9	7
7	9	2	4	3	5	6	1	8
1	6	3	7	8	9	4	2	5

8	6	1	4	3	7	9	5	2
4	2	5	8	9	6	1	3	7
7	3	9	5	2	1	4	8	6
9	7	3	6	5	8	2	1	4
2	8	6	3	1	4	5	7	9
1	5	4	2	7	9	3	6	8
3	4	7	9	6	5	8	2	1
5	1	8	7	4	2	6	9	3
6	9	2	1	8	3	7	4	5

9	6	1	5	3	4	7	2	8
8	7	5	6	2	1	3	9	4
3	4	2	9	8	7	6	5	1
5	9	8	7	6	3	4	1	2
6	3	4	8	1	2	5	7	9
2	1	7	4	5	9	8	6	3
7	2	9	3	4	6	1	8	5
1	8	3	2	7	5	9	4	6
4	5	6	1	9	8	2	3	7

3	6	1	7	8	2	4	9	5
4	7	5	3	6	9	8	2	1
9	8	2	5	4	1	3	7	6
8	5	6	4	7	3	9	1	2
1	2	4	9	5	8	7	6	3
7	9	3	2	1	6	5	8	4
2	3	7	1	9	4	6	5	8
5	4	8	6	2	7	1	3	9
6	1	9	8	3	5	2	4	7

Grille facile n°07897 - ©Planète-sudoku.com

Grille facile n°38163 - ©Planète-sudoku.com

Grille facile n°15045 - ©Planète-sudoku.com

Grille facile n°11881 - ©Planète-sudoku.com



JUIN 2018

Municipalité d'Authier-Nord
 452, rue Principale
 Authier-Nord (Québec) J0Z 1E0

Téléphone : 819-782-3914
 Télécopieur : 819-782-3916
 authier-nord@mrcao.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire	3
Mot de la directrice générale	4
Nuisances et chiens	5
Chronique d'urbanisme	6
Ça se passe chez-nous	7
Date à retenir	9
Brigade de pompiers volontaires	10
Recettes	11
Bulletin paroissial	14
Avis de décès	16
Activité et inauguration	17
Paroisse de St-Mathias	18
Authier-Nord en neige	19
Prévention incendie	20
Taxes municipales, VTT et moto-cross	22
Avertisseur de fumée	23
Jeux	24
Tricentris	26
Chronique verte	27
Ramonage	30
Nos commanditaires	31
Cartes postales	32
Anniversaires	33
Horaire des collectes	34
La bande riveraine	35
Envahisseurs exotiques	36



Pour toutes informations supplémentaires, observations ou questionnements, veuillez contacter l'OBVAJ :
Tél : 819-824-4040
Courriel : information@obvaj.org
Site Internet : www.obvaj.org
Facebook : <https://www.facebook.com/obvaj>



Source : GROBEC, 2010

La bande riveraine n'obstrue pas nécessairement la vue.



Source : OBV Côte-du-sud, 2010

Une ouverture de 5 m est permise (pente inférieure à 30 %) pour accéder au plan d'eau.

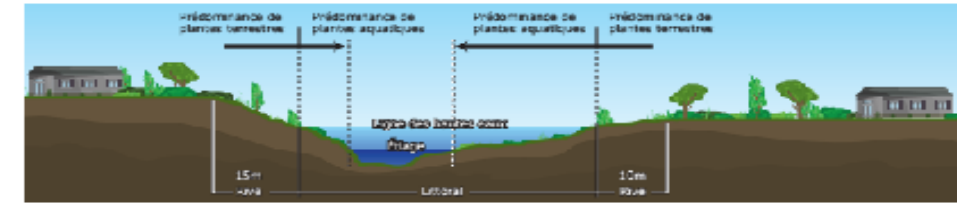


Source : (Marsh, 2014)

Rosier inerme ou Rosier du Labrador

LA BANDE RIVERAINE

Il s'agit d'une bande de végétation naturelle qui constitue une zone de transition entre les milieux terrestres et aquatiques. Elle varie en fonction de la pente et de la hauteur du talus puis se calcule à partir de la ligne des hautes eaux. Selon la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (PPRLPI), elle varie entre 10 et 15 m.



Source : Deyon, N. (s.d.) Fiche d'aménagement de la bande riveraine. ROBVQ.
Repéré à : http://obvaj.org/wp-content/uploads/2015/10/Fiche_bande_riveraine.pdf

RÔLE, UTILITÉ ET AVANTAGE DE LA BANDE RIVERAINE

- Stabilise vos berges;
- Filtre les polluants;
- Absorbe les éléments nutritifs qui nourrissent les algues bleu-vert;
- Réduit le ruissellement;
- Réduit l'érosion de votre terrain;
- Prévient les inondations;
- Protège des vagues et des grands vents;
- Réduit l'ensablement et le coût des travaux;
- Contribue à la santé du milieu aquatique;
- Procure des habitats et de la nourriture pour la faune;
- Augmente la diversité végétale et animale.

RENATURALISATION VS REVÉGÉTALISATION

La renaturation implique de laisser aller la nature en évitant de tondre la pelouse. Ainsi, la nature choisira les végétaux de votre bande riveraine (voir 1^{re} image à gauche). **Avantage :** peu coûteux.

La revégétalisation nécessite de mettre la main à la pâte pour planter des végétaux (voir 2^e image à gauche). **Avantage :** personnalisation de l'aménagement et des végétaux.

PLANTATION (consulter l'ensemble des grandes étapes au <http://banderiveraine.org/planter/>)

Quand : Au printemps ou à l'automne

Comment :

- On creuse un trou;
- On s'assure que le fond du trou est bien meuble;
- On amende;
- On place le plant dans le trou;
- On remplit le trou à moitié;
- On arrose;
- On termine le remplissage;
- On ajoute un tuteur;
- On prépare la cuvette d'arrosage;
- On arrose en remplissant la cuvette;
- On installe du paillis;
- On fait la taille de nettoyage.

CHOIX DES VÉGÉTAUX

Herbacées, arbustes et arbres indigènes (provenant du Québec) sont à cibler. Ils doivent être adaptés au climat de l'Abitibi.

Consulter la liste des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines en Abitibi ainsi que notre liste des pépinières en Abitibi sur <http://obvaj.org/les-bonnes-pratiques/la-bande-riveraine/>. Vous y trouverez plusieurs conseils et des photos.

LE GOBIE À TACHES NOIRES



Comme les carpes asiatiques juvéniles, le gobie peut :
• se retrouver dans les viviers commerciaux ;
• être vendu comme poisson-appât.

Ces espèces exotiques envahissantes utilisés comme poissons-appâts menacent la biodiversité de par leur voracité, leur rapidité de reproduction et le risque qu'ils transportent des pathogènes.

NE PROPAGEZ PAS LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES



Il est dorénavant :

- Interdit d'utiliser du poisson-appât vivant partout au Québec.
- Interdit d'utiliser du poisson-appât mort en saison estivale partout au Québec.
- Autorisé d'utiliser des poissons-appâts morts en saison hivernale dans certaines zones de pêche du Québec où cette pratique était déjà autorisée.

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LESTION DES DÉCHETS DE ROUSSILLON

HORAIRE DES COLLECTES

CONGÉS FÉRIÉS DU CVMR POR L'ANNÉE 2017

FERMETURE	OUVERTURE	CUEILLETTE REPORTÉE RÉGIE
Lundi 25 juin 2018	Mardi 26 juin 2018, 6h	Jeudi 28 juin 2018
Lundi 2 juillet 2018	Mardi 3 juillet 2018, 6h	Jeudi 5 juillet 2018
Lundi 3 septembre 2018	Mardi 4 septembre 2018, 6h	Jeudi 6 septembre 2018
Lundi 8 octobre 2018	Mardi 9 octobre 2018, 6h	Jeudi 11 octobre 2018
Lundi 24décembre 2018 Mardi 25 décembre 2018	Mercredi 26 décembre 2018, 6h Jeudi 27décembre 2018, 8h Vendredi 28 décembre 2018, 8h	Collecte du : 24 déc. 18 reportée jeudi 27 déc. 18 25 déc. 18 reportée vendredi 28 déc. 18
Lundi 31 décembre 2018 Mardi 1 janvier 2018	Mercredi 2 janvier 2018, 6h	Collecte du : Lundi 31 déc.2018 reportée jeudi 3 janv.2018 Mardi 1 janv. 2018 reportée au vendredi 4 janv. 2018

MOT DU MAIRE

Bonjour à vous tous,

Je profite de cette parution du petit journal pour vous écrire quelques mots.

Je crois que l'on peut dire que l'hiver est terminé et qu'enfin, la période de l'année tant attendue et espérée est arrivée. J'ignore si comme moi le temps vous bouscule, car tous les travaux nous arrivent en même temps, et j'ai peine à me tenir à jour. Est-ce que j'en ai trop à faire ou si la productivité m'abandonne, mais je cours après le temps. Je dis souvent qu'une vie c'est long, mais ça passe vite !

Je crois que la période tant attendue ne dure que quelques mois et que cela a pour effet de nous mettre sur le mode « vacances » afin de pouvoir en profiter au maximum. Pour ma part, l'été et l'automne sont à présent les deux saisons les plus intéressantes, puisque le printemps ne finit que par s'installer à la fin du mois d'avril.

Pour les jeunes, c'est probablement moins dérangeant car on se dit que « si ça ne fait pas aujourd'hui, ça fera demain » et ainsi va la vie.

Mais plus on prend de l'âge, plus on espère que la belle saison nous revienne le plus vite possible afin d'en profiter au maximum. Probablement que cela ne répond pas à nos attentes car de plus en plus de personnes à la retraite vont passer une très grande partie de la saison froide dans le sud afin, bien sûr, de profiter du soleil et de la chaleur. Et c'est ce que je nous souhaite pour cette période estivale.

Passez un bel été et bonne et belles vacances, car c'est sûrement pleinement mérité !



MOT DE LA DIRECTRICE

Bonjour,

Finalement, l'hiver a fini par nous quitter et on s'entend pour dire qu'il n'était pas pressé de partir. Mais là, le soleil est présent. Enfin ! Et on en veut tout l'été !

Nous perdons, à regret, depuis quelques années, des pionnières et pionniers de notre municipalité. Des gens qui ont bâti celle-ci, des gens qui sont venus s'y établir et qui y sont demeurés jusqu'à leur mort ou presque. Bien triste tout ça mais la réalité nous rattrape bien vite. Ainsi va la vie...Vous avez la chance d'avoir une de ces personnes encore à vos côtés et que vous pouvez côtoyer régulièrement, profitez bien de ces moments.

Nos étudiants. Quelques semaines encore et tout est déjà terminé ! Bravo à vous tous d'avoir persévérer, bûcher. Vous travaillez fort pour votre avenir. Bon été et profitez-en bien !

N'oubliez pas que si vous désirez apporter des changements à votre résidence, votre garage, agrandir ou tout autre changement, il est important de prendre des informations quant à la réglementation concernant ce changement auprès de l'inspectrice municipale, Carolle Bédard. C'est très important et ça évitera de mauvaises surprises....

Également, tel que mentionné dans le mot du maire, des travaux importants d'asphaltage seront faits au cours de l'été. Soyez vigilants !

Je vous souhaite donc un été à la hauteur de vos attentes et de belles rencontres familiales !

Elise Gagnon

ANNIVERSAIRE

MAI

Cécile Plante	3 mai
Lucie Neveu	4 mai
Fernand Julien	8 mai
Marion Seguy	18 mai
Francine Morin	20 mai
Jérémie Sylvestre Labranche	20 mai
Jennifer Demers	20 mai
Marlène Rivière	21 mai
Henriette Rivard	22 mai
Suzanne Plante	28 mai

JUIN

Sébastien Guay	8 juin
Océane Daigle	11 juin
Liette Neveu	17 juin
Nancy Neveu	17 juin
Caroline Pépin	17 juin
Steve Bruneau	19 juin
Mégane Drouin Deschaines	23 juin
Julie Larouche	23 juin
Lucie Bouchard	28 juin

JUILLET

Mélanie Harvey	3 juillet
Dérick Bélanger	20 juillet
Martin Julien	22 juillet
Alain Deschaines	24 juillet
Jean-Pierre Deslongchamps	28 juillet
Marianne Deslongchamps	29 juillet
Nicolas Provencher	31 juillet

AOÛT

Samuel Provencher	6 août
Réjean Parent	6 août
Denise Dubé Wurtz	7 août
Félix Auger	10 août
Michaël Deslongchamps	14 août
Claire Julien	14 août
Vincent Bélanger	17 août
Élizabeth Cormier	21 août
Loick Hravey	30 août
Nathalie Ouellet	31 août

SEPTEMBRE

Carolle Bédard	1 septembre
Alain Vaillant	9 septembre
Sylvianne Neveu	21 septembre
Florence Wurtz	22 septembre
Réjeanne Gagnon	27 septembre
Yannick Lefebvre	29 septembre

OCTOBRE

Élodie Julien	7 octobre
David Thibault	7 octobre
Réal Auger	16 octobre
Jocelyne Plante	22 octobre
Lorrie Gagnon	25 octobre

NOVEMBRE

Émilie Neveu	2 novembre
Yves Auger	6 novembre
Jérémie Deslongchamps	6 novembre
Patricia Wurtz	8 novembre
Joël Bruneau	17 novembre
Benoit Julien	23 novembre
Marie-Ève Larouche	23 novembre
Annie Bruneau	25 novembre
Jean-Robert Collard	25 novembre
Huguette Néron	25 novembre
Cécile Hélie	26 novembre
Jean-Yves Julien	28 novembre

DÉCEMBRE

Martin et Jocelyn Gagnon	12 décembre
Denis Auger	21 décembre
Mélina Daigle	21 décembre
Diane Daigle	25 décembre



CARTES POSTALES

Les cartes postales avec notre pont couvert sont disponibles au bureau municipal au coût de 3.00\$ chacune.



Le bon voisinage est important. Nous avons des règlements qu’il faut respecter pour un plus beau climat entre voisin et éviter des conflits.

Le bruit fait parti des nuisances, tout comme les déchets, les odeurs et l’ordre.

RÈGLEMENT 2014-03 CONCERNANT LES NUISANCES



- Article 5.2** Le fait de faire, de provoquer ou d’inciter à faire de quelque façon que ce soit, du bruit ou d’utiliser un haut-parleur ou un appareil amplificateur de son à l’extérieur d’un édifice lorsque les sons produits sont susceptibles de troubler la paix, la tranquillité, le confort, le repos, le bien-être des citoyens ou de nature à empêcher l’usage paisible de la propriété dans le voisinage est prohibé.
- Article 5.3** Le fait d’exécuter ou de faire exécuter, entre 22h et 7h le lendemain, des travaux de construction, d’excavation, de démolition ou de réparation d’un bâtiment ou d’un véhicule à moteur ainsi que d’utiliser une tondeuse à gazon est prohibé. Seule exception, s’il s’agit de travaux d’urgence visant à sauvegarder la sécurité des lieux et des personnes.
- Article 5.4** Le fait d’émettre ou de permettre la production de spectacle ou la diffusion de musique dont les sons peuvent être entendus au-delà d’un rayon de 50 mètres à partir du lieu d’où provient le bruit constitue une nuisance et est prohibé. **À l’exception d’une fête familiale, pour laquelle un certificat d’autorisation doit être demandé au bureau municipal. Dans tous les autres cas, de 23h à 7h le lendemain, le son de la musique doit être tempéré de façon à ne pas nuire au repos des voisins.**

CHIENS

Veuillez prendre note que nous ne tolérons pas les chiens errants. N’oubliez pas qu’il s’agit d’un **règlement municipal...**

VOUS DEVEZ L’ATTACHER, LE METTRE EN ENCLOS, LE MAINTENIR EN LAISSE, RESTEINDRE SES JAPPEMENTS.

Brefs, prenez les moyens que vous jugez appropriés pour être en contrôle de votre animal et pour que vos voisins et amis puissent profiter pleinement de notre beau village et de l’air pur !



CHRONIQUE D'URBANISME

INSTALLATION SEPTIQUE

La MRC offre **un rabais** sur le service de traitement ou de vidange de fosses septiques Résidentielles dans la municipalité d'Authier-Nord.

Pour profiter du rabais, la date pour prendre rendez-vous est **le 28 août**. Les journées réservées pour Authier-Nord sont :

Mardi le 11 septembre et mercredi le 12 septembre

Prix régulier pour un traitement : 180 \$ → **après rabais 155 \$ (taxes incluses)**

Prix régulier pour une vidange : 215 \$ → **après rabais 185 \$ (taxes incluses)**

Pour prendre rendez-vous : 819-339-5671, poste 221 ou compléter notre formulaire en ligne à mrcao.qc.ca

N.B Cette offre est prévue tous les 2 ans; la prochaine reviendra en 2020.

Toute installation septique doit être conforme aux exigences du Ministère de l'Environnement, décret numéro 1886-81 du 9 juillet 1981, entré en vigueur le 12 août 1981. N'hésitez pas à entrer en contact avec moi, avant d'entreprendre quoi que ce soit concernant ces installations. Il serait regrettable de devoir tout enlever si non-conformité.

L'HABITAT DU POISSON

Avant de faire une intervention qui pourrait modifier l'habitat du poisson, que ce soit en terre privée ou en terre publique, assurez-vous de respecter les obligations légales et réglementaires de votre municipalité, du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral. Si c'est fait sans autorisation, cela peut être fort coûteux, tant pour le milieu naturel que pour la personne qui commet l'infraction. L'habitat du poisson ne se trouve pas qu'en pleine nature ! Les milieux urbains et agricoles abritent aussi des milieux essentiels au maintien de plusieurs espèces. En fait, tout milieu où il y a de l'eau, même de façon périodique, peut être vital pour les poissons. La plus grande vigilance est de mise. **La rive et le littoral des plans d'eau** sont utilisés par plusieurs espèces animales et végétales.

Carolle Bédard

NOS COMMANDITAIRES



Municipalité Authier - Comité Bellefeuille
457-B, Rue de la Montée, Authier, Québec, J0Z 1C0
Tél : 819-782-3297 Téléc : 819-782-3301

La municipalité





La saison du chauffage au bois viens de se terminer. Pensez à faire ramoner votre cheminée dès maintenant par un ramoneur professionnel. Lui seul sera en mesure de déceler si elle est endommagée et conforme aux normes d'installation.

Ne négligez surtout pas de faire une inspection visuelle à l'automne avant de la réutiliser!

Pour une question de sécurité, votre MRC d'Abitibi-Ouest vous invite à communiquer avec une entreprise locale. Pour toute information, n'hésitez pas à communiquer avec votre technicien en prévention incendie

François Lacasse

Technicien en prévention incendie



819 339-5671 #246
819 339-5400
flacasse@mrcao.qc.ca
MRC d'Abitibi-Ouest
11, 5^e Avenue Est
La Sarre QC J9Z 1K7

ÇA S'PASSE CHEZ NOUS

Vous êtes une personne aînée ou une personne en perte d'autonomie, ou autre.

Vous désirez obtenir de l'aide avec les tâches liées à l'entretien de votre résidence, (tonte de gazon, peinture, ménage) ;

Tu es une personne désireuse de les aider.

Laissez vos coordonnées à la municipalité et nous échangerons les informations aux personnes concernées afin de faire des jumelages.

Vous avez des choses à donner, à vendre, vous avez des trucs ou des conseils concernant l'horticulture, vous êtes à la recherche d'un emploi d'été (étudiants en autre) ou vous avez peut-être un emploi d'été à proposer à un étudiant, vous savez qu'il vous est possible de faire publier votre message dans le journal « Le Pont ». Veuillez prendre note que dorénavant le journal ne paraîtra que 2 fois par année, soit au printemps et à l'automne.



Société
canadienne
du cancer

UNE MARCHÉ POUR FAIRE LA DIFFÉRENCE

Que vous soyez là pour acclamer les survivants, marcher, passer le bâton à votre coéquipier ou participer aux activités en bordure de piste, le Relais pour la vie est bien plus qu'une marche contre le cancer c'est un parcours.

DATE: 15 juin 2018, de 13h à 23h

ENDROIT : à la Polyno

ÇA S'PASSE CHEZ NOUS (SUITE)

Théâtre de la vieille grange

En face de l'école du Rang II
269 Route 111, Authier (QC)

Tél : 819-782-3239

1-866-336-3289

info@ecoledurang2.ca

www.ecoledurang2.ca

« Quand on se fait enfirouaper »

4-8-11-15 JUILLET 2018

« Quand on s'écarte ! »

18-22-25-29 juillet 2018

Musique Folklorique à 13h

Théâtre à 14h

Contribution volontaire suggérée \$5 par personne



École du Rang II d'Authier

Du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30

Visite guidée et animation

Adulte : 8\$, enfant 6 à 11 ans : 5\$

269, Chemin du 2^e Rang, (route 111)

Authier, 819-782-3289



FÊTE DU CENTENAIRE D'AUTHIER

Les festivités auront lieu du 28 juin au 1 juillet 2018

COMITÉ DU CENTIÈME D'AUTHIER-NORD

Notre fête du centième est en 2022, donc déjà dans 4 ans. Si vous voulez faire partie du comité ou être bénévole pour l'occasion. Vous êtes les bienvenus et veuillez donner votre nom au bureau municipal.

PETIT RAPPEL (DÉFIBRILATEUR)

Un défibrillateur est disponible à l'épicerie Roger Plante. Pour une urgence en attendant les secours, ça pourrait sauver une vie. Prenez-en bien note.

CHRONIQUE VERTE



VOLUME 9, NUMÉRO 6 JUIN 2018



UNE VISITE SÉCURITAIRE À L'ÉCOCENTRE

Vous prévoyez un déplacement vers l'écocentre ? Voici quelques conseils qui assureront une visite agréable et sécuritaire.

Préparation du chargement

Il est important de bien préparer votre chargement avant de vous rendre à l'écocentre. Triez vos matières par catégorie dans votre véhicule ou votre remorque. Cela vous facilitera la tâche une fois sur place et favorisera une circulation fluide à l'écocentre.

Objets lourds

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de décharger et de déposer chacune des matières dans les bacs et conteneurs appropriés. Si vous apportez des objets lourds que vous n'êtes pas en mesure de soulever seul, prévoyez une aide.

Le transport

Que vous utilisiez une camionnette ou une remorque, vous avez la responsabilité de transporter vos matières de façon sécuritaire. En effet, selon le Code de la sécurité routière :

- Toute matière transportée en vrac doit être retenue au moyen d'une toile;
- Tout objet ou pièce transporté doit être solidement retenu.

Sur place

Il est primordial de respecter la signalisation, qu'il s'agisse de feux de circulation ou de panneaux.

PROTECTION INDIVIDUELLE

Pensez également à votre protection lorsque vous vous rendez à l'écocentre. Les bonnes pratiques suggèrent de :

- Porter des chaussures fermées, ou même, si vous en possédez, des bottes ou chaussures de travail avec protection en acier;
- Prévoir des gants. Ils seront utiles lors du déchargement de vos matières;
- Porter des lunettes de protection, si vous en possédez.

BONNE VISITE À L'ÉCOCENTRE !



Écocentre et Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre
☎ 819 333-2807



Des questions?

Écrivez-nous:

bottinver@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest

11, 5^e Avenue Est La Sarre QC J9Z 1K7

☎ 819-339-5671

☎ 819 339-5400

✉ mrcao@mrcao.qc.ca

CHRONIQUE VERTE



VOLUME 9, NUMÉRO 5 Mai 2018

CECI N'EST PAS UN ENCOMBRANT...



Les gens ont tendance à confondre « *encombrant* » avec « *ménage du printemps* ». Certes, le mois de mai est une période idéale pour faire le ménage du garage, du cabanon ou du sous-sol. Mais ces matières ne constituent pas pour autant des encombrants.

Ces matières ne sont pas des encombrants :

- ✗ Déchet ou recyclage dont le format permet d'en disposer via le bac bleu ou le bac vert.

Solution : Utilisez le bac approprié pour vous départir de ces matières.

- ✗ **Résidus domestiques dangereux (RDD)**
Ex : peinture, huiles usées et filtres, solvants, etc.
- ✗ **Résidus de construction, rénovation, démolition (CRD)**
Ex : bois, gypse, bardeaux d'asphalte, laine isolante, etc.
- ✗ **Matériel électronique**
Ex : écran, ordinateur, imprimante, lecteur DVD, chaîne stéréo, etc.
- ✗ **Petits objets composés essentiellement de métal**
Ex : grille-pain, four micro-ondes, etc.

Solution : Apportez ces matières à l'écocentre, au 15 boulevard Industriel à La Sarre, afin qu'elles soient valorisées de façon respectueuse pour l'environnement.

- ✗ Pneu monté sur jante
Solution : faites retirer la jante du pneu puis apportez-les à l'écocentre.
- ✗ Pneu d'un diamètre plus grand que 48 pouces
Solution : contactez un détaillant de pneus pour le retour de cette matière.

QU'EST-CE QU'UN ENCOMBRANT ?

Un encombrant est un gros objet d'origine résidentielle qui, à cause de sa taille, ne peut être accepté dans la collecte régulière (déchets ou recyclage) et ne peut être apporté à l'écocentre dans le coffre d'une voiture.

Informez-vous auprès de votre municipalité pour connaître les modalités de collecte qui s'appliquent.

Les 3RV

L'expression « 3RV » est une abréviation des quatre façons de réduire le gaspillage de nos ressources :

Réduction à la source
Réemploi
Recyclage
Valorisation

DATE À RETENIR

FÊTE DU CENTIÈME D'AUTHIER

28 juin au 1 juillet, pour les infos, voir sur le site d'Authier

RELAIS POUR LA VIE

15 juin à la Polyno

de 13h00 à 23h00

FÊTE DU CENTIÈME DE DUPUY

2 août au 5 août, pour les infos, site web : 100e.dupuy.ca

TOURNOI DE GOLF DE LA CCIAO

10 août au Club de golf Beattie de La Sarre

12H00

Écocentre et Centre de valorisation des
matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre
☎ 819 333-2807



Des questions?
Écrivez-nous :
bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest
11, 5^e Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7

☎ 819-339-56/1
☎ 819 339-5400
✉ mrcao@mrcao.qc.ca



BRIGADE DES POMPIERS VOLONTAIRES

73 Principale
MACAMIC, Qc

Le 18 mai 2018.

OBJET : Information pour journal local.

Les 5 & 12 mai dernier, les pompiers ont effectué une visite des résidences et logements de la municipalité de Authier-Nord, ainsi qu'une partie de Macamic, pour un total de plus de 250 personnes qui les ont accueillis.

Même si cela fait plus de 30 ans que les pompiers effectuent des visites de prévention afin de vérifier, principalement les détecteurs de fumée, on en retrouve encore qui ne sont pas fonctionnels dû à une batterie manquante ou défectueuse. Pour d'autres, c'est qu'il manque un détecteur à l'étage ou au sous-sol, ou tout simplement qu'il n'y aucun détecteur dans la résidence.

Combien de fois, entendez-vous, soit aux nouvelles ou sur les réseaux sociaux, que des personnes sont décédées lors d'un incendie et que s'il y avait eu un détecteur de fumée, possiblement que les personnes présentes auraient pu échapper au brasier?

Au cours du mois d'avril, 4 pompiers ont complété avec succès l'examen en rapport avec la formation de *POMPIER -I-*. Il s'agit de Messieurs Vincent Chrétien, Jonathan Cartier, Joey Boisclair et Cédric Gagné.

Dans quelques jours, ce sera la fin des classes et pour beaucoup d'entre-vous, le début des vacances. Prudence sur la route et *BONNES VACANCES*.

Roger Alain
Dir. Adjoint

CHRONIQUE VERTE



VOLUME 9, NUMÉRO 4 Avril 2018

MON FRIGO M'A LÂCHÉ...

Votre vieux réfrigérateur a rendu l'âme et vous devez maintenant en disposer... Mais de quelle façon ? Il faut le recycler, bien sûr, mais plus que cela encore...



Les réfrigérants

Les réfrigérateurs font partie de la grande famille des appareils réfrigérants puisqu'ils contiennent des halocarbures. La famille des réfrigérants comprend notamment :

- les réfrigérateurs;
- les congélateurs;
- les climatiseurs;
- les distributeurs d'eau;
- les celliers;
- les glacières électriques;
- les déshumidificateurs;
- et tout autre appareil de congélation ou de refroidissement.

Les halocarbures

Les rejets des halocarbures dans l'atmosphère contribuent aux deux principales problématiques environnementales qui préoccupent les gouvernements et les environnementalistes du monde entier, soit l'appauvrissement de la couche d'ozone et les changements climatiques.

Où apporter votre vieux frigo ?

Votre vieux frigo et tout autre appareil de la famille des réfrigérants peuvent être apportés à l'écocentre situé au Centre de valorisation des matières résiduelles (15 boulevard Industriel à La Sarre).

Les halocarbures seront retirés de ces appareils par un professionnel avant d'être recyclés.

MON FRIGO FONCTIONNE ENCORE... MAIS...

Votre réfrigérateur fonctionne encore, mais vous décidez de vous en offrir un nouveau? Sachez que la Ressourcerie Le Filon vert accepte les électroménagers fonctionnels.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Lorsqu'il est jeté aux ordures, un réfrigérateur dégage jusqu'à 3,7 tonnes métriques en équivalent de CO₂, soit la même quantité émise par une voiture qui parcourt 17 500 km.

Certains congélateurs construits avant l'année 2000 renferment de 1 à 1,5 gramme de mercure, une substance très toxique pour la chaîne alimentaire et l'être humain.

Au Québec, il y a environ 158 000 réfrigérateurs, 62 500 congélateurs et 62 500 climatiseurs en fin de vie chaque année.

Source : Frigoresponsable.ca

Écocentre et Centre de valorisation des
matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre
☎ 819 333-2807



Des questions?

Écrivez-nous :
bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest

11, 5^e Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7

☎ 819-339-5671

☎ 819 339-5400

✉ mrcao@mrcao.qc.ca

MESSAGE DE TRICENTRIS

Est-ce que l'objet que je veux mettre dans mon bac de récupération est en papier, en carton, en plastique, en verre ou en métal ? Est-ce que l'objet en question est un contenant, un emballage ou un imprimé ?

Si vous avez obtenu un « NON » à l'une ou l'autre de ces questions : Malheureusement, l'objet pour lequel vous les avez posés ne doit pas aller dans le bac de récupération. Le papier, le carton, le plastique, le verre et le métal sont les seules matières acceptées au centre de tri et elles doivent être sous la forme d'un contenant, d'un emballage ou d'un imprimé.

Si vous avez obtenu « OUI » à ces deux questions : Tout porte à croire que votre objet est le bienvenu dans le bac de récupération. Cependant, tout n'est pas noir ou blanc. Pour en avoir le coeur net, nous vous proposons un rassemblement de trucs, de nuances, d'exceptions et de conseils à consulter :

Pour qu'un contenant en plastique puisse être déposé dans le bac bleu de récupération, il doit être identifié du ruban de Möbius (triangle fléché) avec le chiffre 1, 2, 3, 4, 5 ou 7. Ces numéros indiquent de quel matériau est fait le contenant et nous permettent de le trier avec la bonne famille de plastique. Donc, si le contenant de plastique n'est pas identifié du ruban de Möbius ou qu'il porte le #6, il ne doit pas être mis dans le bac bleu.

Tous les sacs et pellicules de plastique ne peuvent malheureusement être envoyés au recyclage. Les sacs/pellicule de plastique qui peuvent être recyclés, et donc acheminés au centre de tri, s'étirent lorsque vous tentez de les déchirer. Les sacs d'épicerie, de pains tranchés ou encore qui recouvrent les vêtements à la sortie du nettoyeur en sont de bons exemples. Quand le sac est fait d'un plastique plus « raide » et ne s'étire pas, tels les sacs de légumes congelés, de riz, de céréales et autres sacs du genre, il ne faut pas les mettre dans le bac de récupération.

www.tricentris.com pour de plus amples informations (articles et vidéos). Allez voir!!!

Gâteau moelleux au chocolat dans une tasse



Temps de préparation : 5 minutes

Cuisson micro-ondes : 45 seconds et repos de 5 minutes

Ingrédients :

45 ml (3 c.à soupe) de farine tout usage

30 ml (2 c. à soupe) de cassonade

10 ml (2 c.à thé) de cacao

1 ml (1/4 c. à thé) de poudre à pâte

45 ml (3 c. à soupe) de lait

15 ml (1 c. à soupe) d'huile de canola

1 goutte d'extrait de vanille

10 pépites de chocolat mi-sucré (5ml /1 c.
à thé)

Préparation :

1. Dans une tasse à café d'une contenance d'environ 250 ml (1 tasse), mélange la farine, la cassonade, le cacao et la poudre à pâte. Ajoute le lait, l'huile et la vanille.
2. Avec une fourchette, brasse délicatement jusqu'à ce que la pâte n'ait plus de grumeaux. Dépose les pépites de chocolat sur le dessus.
3. Cuis le gâteau au micro-ondes 45 secondes. Laisse tiédir 5 minutes pour permettre au gâteau de terminer sa cuisson.

Note

Si tu veux en faire plusieurs, triple ou quadruple la recette et mélange-la dans un bol. Répartis ensuite la préparation dans trois ou quatre tasses ou ramequins d'une contenance de 125 ml (1/2 tasse). Attention, tu dois faire cuire les gâteaux un par un dans le micro-ondes pour obtenir une cuisson uniforme.

COQ AU VIN (le meilleur)

Préparation 30 min.
Cuisson 1h30 min.
Trempage 12h
Portions 4

Ingrédients

- 1 poulet entier de 1,8 kg (4lb), coupé en 8 morceaux
- 500 ml (2 tasses) de vin rouge
- 1 branche de thym frais
- 1 branche de romarin frais
- 115 g (1/4 lb) de tranche épaisse de bacon, coupée en dés
- 1 oignon, haché
- 2 gousses d’ail, hachées
- 15 ml (1 c.à soupe) de pâte de tomates
- 30 ml (2 c.à soupe) de cognac ou de brandy
- 375 ml (1 1/2 tasse) de bouillon de poulet
- 1 feuille de laurier
- 30 ml (2 c. à soupe) de farine
- 225 g (1/2 lb) de champignons blancs, coupés en quartiers
- 170 g (8 oz) d’oignons perlés, pelés et blanchis
- 30 ml (2 c. à soupe) de persil plat ciselé

1.



SUDOKU

4	3				7		6	1
	1		3	9	8			
9	2	7		4			8	
					4			
6	7			5			3	4
			8					
	5			6		3	9	7
			4	3	5		1	
1	6		7				2	5

Grille facile n°87897 - ©Planete-sudoku.com

	6		4	3	7	9		
	2	5						7
7		9						6
				5	8			4
2		6	3	1	4	5		9
1			2	7				
3						8		1
5						6	9	
		2	1	8	3		4	

Grille facile n°38163 - ©Planete-sudoku.com

				3	4	7		
8	7		6				9	4
	4							
					3	4	1	2
6	3	4	8	1	2	5	7	9
2	1	7	4					
							8	
1	8				5		4	6
		6	1	9				

Grille facile n°15045 - ©Planete-sudoku.com

3	6	1	7			4		
4		5	3		9			
	8	2			1			
			4				1	
1			9	5	8			3
	9				6			
			1			6	5	
			6		7	1		9
		9			5	2	4	7

Grille facile n°11881 - ©Planete-sudoku.com

MOTS MÊLÉS — BONJOUR LES VACANCES

www.plusdemamans.com

I H E I K L M T E B B A E E H N M U G S
R C Y L H N H S R A U E R X Ç W G C Z S
E T O N B S W K V M R M I C I V H D V Z
C D M Q N A V R I H E Y R Y D A N D W D
R M A I U H T Y L R A H C L T S K I S Y
E G A L P I S R I G U N E E O S C R Q C
A R Q Q W E L J A E K O A I R A Ç E F L
T E Y E T N S L L C S U Q I H U U C R A
I L M R P G N N A W X R O I M Ç N T V S
O O A U D A I X A G X V E L Q R J E U S
N C K O Z T A E S S E R T I A M E U X E
A E G M B N P H S D J K E R E M H R H R
Ç N T E D O O A E A C C Q T V G V B Ç E
B L D E S M C S C H V H O I I U J G B F
D W R R L I G L N E O A L E S A P M O C
A T H V M O G F A Y I I Y M I K Ç A B B
V J C N K Ç R P C Ç T S T O T E O B A V
I E L E V E S P A B U E S F E V M L E A
O P I S C I N E V A R Z I J S Q Z W Y X
N J C G J D R E G L E J E U X C T V W C

(?) AVION	(?) MER
(?) BUREAU	(?) MONTAGNE
(?) CAHIER	(?) PISCINE
(?) CARTABLE	(?) PLAGE
(?) CARTES	(?) RECREATION
(?) CHAISE	(?) REGLE
(?) CHATEAUX	(?) STYLO
(?) CLASSE	(?) TRAIN
(?) COMPAS	(?) VACANCES
(?) COPAINS	(?) VISITES
(?) COQUILLAGE	(?) VOITURE
(?) DEVOIRS	
(?) DIRECTEUR	
(?) ECOLE	
(?) ECRIRE	
(?) ELEVES	
(?) JEU	
(?) JEUX	
(?) LIVRE	
(?) MAITRESSE	

COQ AU VIN (le meilleur) (suite)

Préparation

1. Dans un plat en verre ou dans un grand sac à fermeture hermétique, mélanger le poulet , le vin et les herbes. Couvrir le plat ou fermer le sac. Réfrigérer 12 heures ou toute une nuit. Retourner le poulet dans la marinade à 1 ou 2 reprises. Égoutter et éponger les morceaux de poulet et conserver la marinade. Jeter les herbes.
 2. Dans une grande poêle antiadhésive à feu moyen-élevé, dorer les morceaux de poulet dans 2 c. à soupe de beurre. Saler et poivrer. Réserver sur une grande assiette.
 3. Dans une grande casserole ou une cocotte à feu moyen, dorer le bacon dans 1 c. à soupe de beurre. Ajouter l'oignon et l'ail. Poursuivre la cuisson 2 minutes. Ajouter la pâte de tomates et poursuivre la cuisson 1 minute. Déglacer avec le cognac. Verser le bouillon et la marinade au vin rouge réservée. Laisser réduire la sauce au tiers. Ajouter le poulet et le laurier. Couvrir et laisser mijoter 1 heure à feu moyen-doux ou jusqu'à ce la chair de la cuisse se détache facilement de l'os.
 4. Dans un petit bol. Mélanger 2 c. à soupe de beurre et la farine, jusqu'à ce que le mélange soit lisse. Réserver le beurre manié.
 5. Dans la poêle qui a servi pour le poulet, à feu moyen-élevé, dorer les champignons et les oignons perlés dans le reste du beurre. Saler et poivrer. Réserver.
 6. À l'aide d'une écumoire, retirer les morceaux de poulet et le bacon de la sauce. Réserver sur une grande assiette.
- Porter la sauce à ébullition à feu moyen. Y ajouter le beurre manié en fouettant jusqu'à ce qu'elle épaississe. Remettre le poulet et le bacon. Ajouter les champignons et les oignons réservés. Laisser mijoter 5 minutes. Rectifier l'assaisonnement. Parsemer de persil.

TROUVE LES 7 ERREURS



PROCHAINE RÉUNION DU MacDix (les 10 paroisses du secteur de Macamic)

Le 30 août à 19h00, à l'église de Poularies.

SACREMENT DE LA CONFIRMATION

La célébration pour le sacrement de la confirmation a eu lieu le 28 avril dernier à Macamic et à Palmarolle. 118 jeunes ont reçu le sacrement, dont 5 jeunes de notre paroisse. Félicitations à ces jeunes de confirmer leur foi et que l'Esprit-Saint les accompagne tout au long de leur vie et qu'ils soient des témoins de l'Amour de Dieu.



PRIÈRE À ST-MATHIAS

« Saint Mathias, patron de notre paroisse, toi qui as fidèlement suivi le Christ, apprends –nous à l'aimer comme Toi. Intercède pour nous auprès de notre Père du ciel. Qu'Il entende nos prières et nous soutienne. Qu'Il nous accorde le pardon et la paix. Amen. »

SOUPER CABANE À SUCRE

Le souper « Cabane à sucre » organisé par la Fabrique dans le cadre de la fête d'hiver 2018 a rapporté la somme intéressante de 1596 \$. Grand merci aux organisateurs ainsi qu'aux participants !

À L'AGENDA POUR L'AUTOMNE

Mardi le 9 octobre, on soulignera le 25^e anniversaire d'ordination de l'abbé Denis Villeneuve. À 17h00, il célébrera une messe d'action de grâce en l'église de Poularies. Ce sera suivi d'un souper (repas-partage) au centre communautaire de cette municipalité. Tous sont bienvenus !

Merci de votre soutien à l'église d'Authier-Nord, que ce soit en gestes ou en paroles ! Que Dieu nous accompagne et nous protège tous : BONNE SAISON ESTIVALE !

Vos avertisseurs de fumée ont besoin **D'ATTENTION!**

En cas d'incendie, ce sont vos meilleurs alliés!



1 Vérifiez!

Vérifiez régulièrement le fonctionnement de vos avertisseurs, qu'ils soient à pile ou électrique. L'avertisseur de fumée est le meilleur moyen de sauver des vies. Il est votre meilleur allié en cas d'incendie.

Le saviez-vous?

Un avertisseur de fumée a une durée de vie. Tout avertisseur de fumée doit être remplacé 10 ans après la date de fabrication indiquée sur le boîtier. Si aucune date de fabrication n'est indiquée, l'avertisseur de fumée doit être remplacé sans délai.

2 Remplacez!

Remplacez périodiquement sa pile ou optez pour des avertisseurs avec pile au lithium scellée d'une durée de 10 ans. Plusieurs modèles d'avertisseurs de fumée existent sur le marché. Informez-vous auprès d'un expert afin d'obtenir celui qui répond le mieux à vos besoins.

3 Testez!

Testez régulièrement le fonctionnement de vos avertisseurs de fumée. Et pourquoi ne pas profiter de ce moment pour pratiquer votre plan d'évacuation en famille?

N'hésitez pas à communiquer avec le service incendie de votre région pour obtenir des conseils personnalisés.

TAXES MUNICIPALES

La date du deuxième versement pour acquitter **vos taxes** est le 30 juin. Les dates pour les versements sont écrites sur les trois coupons que l'on retrouve dans le bas de votre compte de taxes. Également, il ne faut pas oublier que les intérêts et les pénalités se calculent au fur et à mesure que la date d'échéance des versements est passée. Voici les dates des versements (qui sont toujours les mêmes) pour acquitter vos taxes :

⇒ 31 mars

⇒ 30 juin

⇒ 31 août

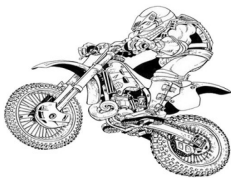
ABRIS TEMPOS ET MÉNAGE DU PRINTEMPS

N'oubliez pas que les abris tempo sont autorisés sur le territoire d'Authier-Nord du **15 octobre au 15 mai**. Après cette date, la structure peut demeurer montée mais doit être rangée en marge arrière. S'il n'y a pas de place en marge arrière pour ranger la structure, celle-ci doit être complètement démontée. Les tambours doivent également être démontés et ce, autant dans la zone urbaine que rurale.

De plus, vous êtes invités à faire un grand ménage de vos terrains ! La beauté d'un village passe par vous et par vos terrains bien entretenus; sans débris, carcasses automobiles, piles de bois... Soyons fiers de notre communauté et de notre milieu de vie !

POUR LES VTT OU MOTO-CROSS

Il est interdit de circuler sur les **terrains privés**, **les parcs** et **les terrains de jeux**. Soyez respectueux envers les propriétés privées ou publiques.



Communauté chrétienne St-Mathias d'Authier-Nord

Bulletin paroissial de juin à septembre 2018

Jeudi le 14 juin	19h00	Gédéon Rancourt, collecte aux funérailles
Jeudi le 28 juin	16h00	Lorraine Chassé, par la famille Richard Deslong-champs et Nancy Neveu
Jeudi le 12 juillet	19h00	Yvonne Bergeron-Gagnon, , collecte aux funérailles
Jeudi le 26 juillet	19h00	Pour la fête de Ste-Anne, il y aura 2 messes à Roquemaure : à 10h30 et 15h30
Jeudi le 9 août	19h00	Céline Sylvestre, par Gilberte Sylvestre
Jeudi le 23 août,	18h30 19h00	Célébration au cimetière. Messe à l'église pour Yvonne Bergeron-Gagnon, collecte aux funérailles
Jeudi le 13 septembre	19h00	Rosaire Jetté, collecte aux funérailles
Jeudi 27 septembre	19h00	Jeanne d'Arc Drouin-Labbé, collecte aux funérailles
MESSE SPÉCIALE		
Dimanche le 1 juillet	10h00	100 ^e d'Authier (seule messe dans le secteur)

AVIS DE DÉCÈS

Trois dames, ayant habité longtemps dans la paroisse sont décédées.

Le 15 janvier, à l'âge de 85 ans, madame Lorraine Chassé Deslongchamps, mère de Richard Deslongchamps (Nancy Neveu) de notre paroisse.

Le 19 janvier, à l'âge de 84 ans, madame Marie-Paule Lévesque Lefebvre, mère d'Alain, et de feu Michel (Marielle Rivard).

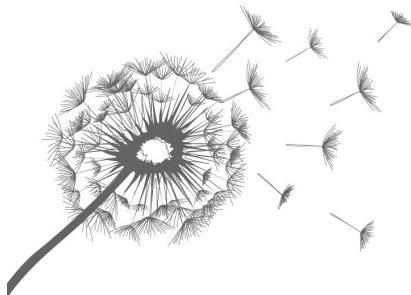
Le 3 mars dernier, à l'âge de 92 ans, madame Yvonne Bergeron Gagnon, mère de notre maire Alain Gagnon (Cécile Plante), ainsi que Réjeanne (Réjean Parent), Élise (Denis Auger) et Martin (Julie Larouche).

Le 23 mars dernier, est décédé, à l'âge de 65 ans, monsieur Noël Gagné de Macamic. Il était le frère de madame Diane Gagné (Philippe Duguay).

Le 28 mars dernier, est décédé, à l'âge de 36 ans, monsieur Martin Deslongchamps de Senneterre. Il était le fils de René Deslongchamps de Senneterre, et le neveu de Richard Deslongchamps (Nancy Neveu).

Le 9 mai dernier, un ancien résidant de notre paroisse, est décédé à l'âge de 60 ans, monsieur Claude Rouleau. Il était le frère de Yves Rouleau (Madeleine Lessard) .

Nos plus sincères condoléances à toutes ces familles.



Saviez vous que...

Au printemps, les incendies qui menacent la forêt ne prennent pas nécessairement naissance en forêt, mais en bordure de celle-ci. Bon nombre de sinistres surviennent à la jonction des zones résidentielles et forestières et ils constituent non seulement une menace pour les boisés, mais aussi pour les résidences. Ce printemps, soyons prudents !



Saviez vous que...

Au printemps, les risques se situent en surface. Même si la neige a bien humidifié le sol en profondeur, les feuilles mortes, l'herbe sèche et les broussailles peuvent s'assécher rapidement après quelques heures d'ensoleillement. L'utilisation du feu doit se faire avec vigilance et en respectant la réglementation de la municipalité.



Saviez vous que...

Au printemps, les risques sont essentiellement liés à l'activité humaine, puisque la foudre est peu fréquente. Les divers brûlages de résidents provoquent généralement près de la moitié des incendies combattus avant la fin mai. Cette activité est réglementée par la municipalité. Il faut donc s'informer des modalités à respecter avant de procéder.



Saviez vous que...

Un emplacement inadéquat et une mauvaise préparation sont souvent la cause d'une perte de contrôle d'un brûlage de nettoyage. En plus de menacer la forêt, le feu pourra également causer des dommages à votre habitation. Ne pas oublier de consulter la municipalité avant d'allumer. Ce printemps, soyons prudents!





Chronique

PRÉVENTION INCENDIE

Le barbecue et le propane!

Pour plusieurs d'entre vous, l'été est synonyme de bonnes grillades sur le barbecue avec des amis, à relaxer et profiter du beau temps! Toutefois, il est important de prendre certaines précautions. En voici quelques-unes :

Avant d'utiliser votre barbecue...

- Vérifiez si votre barbecue fait l'objet d'un rappel par le fabricant ou Santé Canada. Si c'est le cas, vous devriez peut-être ne pas l'utiliser! Pour en savoir plus, consultez le site Internet <http://www.canadiensensante.gc.ca>;
- Nettoyez l'intérieur et l'extérieur de votre barbecue, ainsi que les pièces mobiles;
- Vérifiez si votre bouteille de propane est âgée de plus de 10 ans. Si c'est le cas, remplacez-la et remettez-la à un distributeur de propane. Ne jetez jamais une bouteille de propane aux ordures, elle pourrait exploser;
- Avant d'allumer votre barbecue pour la première fois, à la suite d'une longue période où l'appareil n'a pas été utilisé (ex. : l'hiver) ou après chaque remplissage de la bouteille de propane :
 - ⇒ Ouvrez le couvercle du barbecue. Aspergez les raccords d'eau savonneuse afin de déceler la présence de fuites. Ouvrez prudemment la valve de la bouteille de propane. Si des bulles se forment, il y a fuite. Fermez aussitôt la valve et remplacez les pièces défectueuses;
 - ⇒ N'utilisez jamais d'allumettes ou une flamme nue pour déceler les fuites.
- Vérifiez la flamme produite par le propane, elle doit être d'un bleu inaltéré. Si non, faites vérifier votre barbecue par un professionnel.

ACTIVITÉ « TANT QU'IL Y A DE LA VIE »

Le 10 avril, Mme Micheline Pépin, agente de la pastorale de la Santé et des Aînés dans notre diocèse, animait cette activité portant sur les soins en fin de vie. Elle avait pour outil de travail, un jeu de cartes (qu'elle a elle-même inventé). Des cartes questions et réponses sur toutes les possibilités en fin de vie. Cet atelier a eu lieu dans le local «Nouveau Départ» de notre localité (au sous-sol du bureau municipal).



Une douzaine de femmes y ont participé et ont bien apprécié l'activité.

INAUGURATION DU LOCAL « ATELER NOUVEAU DÉPART »

Le local est terminé et aménagé pour différentes activités. L'inauguration aura lieu au mois de septembre, possiblement le 13 septembre. On vous informera dès que le tout sera confirmé officiellement sur le site de la municipalité, sur facebook et par un communiqué par la poste.

Paroisse de St-Mathias d'Authier-Nord



Curés :

Abbés Denis Villeneuve et Crescent Mboninyibuka

Conseil de Fabrique :

Gérard Plante	Président d'assemblée	Suzanne Plante	Marguillière
Suzanne Plant	Trésorière	CécilePlante	Marguillière
Michel Crête	Secrétaire d'assemblée	Suzanne Samson	Marguillière
Gérard Plante	Marguillier	Gisèle Auger	Marguillière
Louissette Chalifoux	Marguillière		

Équipe pastorale :

Réjeanne Gagnon Parent	Préparation au baptême
Carolle Bédard	Service pastorale des jeunes
Madeleine Lessard	Liturgie et harmonie
Cécile Plante	Coordonnatrice
Louissette Chalifoux	Membre

Comité du cimetière:

Élise Gagnon	Trésorière	Réjeanne Gagnon	Membre
Carolle Bédard	Membre	Jocelyne plante	Membre
Margot Plante	Menbre	Gérard plante	Membre

Comité de décès :

Suzanne Plante	Présidente
----------------	------------

Comité du sports et loisirs

Lorrie Gagnon	Steve Bruneau	Annie Bruneau	Mélanie Rivard
Mélina Daigle	Yannick Lefebvre		



Authier-Nord en neige

Première édition, ce fut un grand succès et heureusement, la température y a contribué pour beaucoup.

Merci à tous pour votre présence en grand nombre à nos différentes activités.

On se redit à l'an prochain pour notre deuxième édition.

Le comité des sports et loisirs d'Authier-Nord

